

CR Réunion du COPIL de la commission gouvernance 18/01/2021 - 16h

Présents : Barbara, Bruno, Delphine, Camille, René

Excusés : Geoffroy, Simon

Voici une proposition d'ordre du jour discutée avec notre accompagnatrice :

- 1. *Discuter et définir le rythme des rencontres*
- 2. *Décider des dates*
- 3. *Processus de mise en œuvre des résultats (intermédiaires, finaux...) et suivi d'Accolades*
- 4. *Finalisation du séminaire de l'AG*
- 5. *Discussion sur la proposition de formation des salariés (pourquoi, contenu, financement...)*

Barbara propose une validation orale de chaque point pour faciliter le CR

Rappel du mandat du COPIL : rôle d'exécutif, lien avec Delphine sur le calendrier et les factures

L'engagement financier par rapport à la proposition d'Accolade a été validé par N&P

Delphine : rappel de ce qui a déjà été réalisé dans le cadre de l'accompagnement

- > Proposition de refaire un travail de synthèse en petits groupes
- > 3 séminaires en 2021
- > aboutir à un changement organisationnel (ou pas) qui pourrait être adopté à l'AG 2022

Environ 50 personnes dans la commission gouvernance actuellement

- 4. Finalisation du séminaire de l'AG : faire une synthèse à faire valider

- Camille s'occupe de mettre en place un groupe de travail pour faire une synthèse (vision et orientations) avec 2 adhérents volontaires (5 maxi), ayant ou non participé au(x) séminaire(s). Cette synthèse est un travail technique, "neutre", dont l'objectif est de reprendre et rendre compte des travaux de groupe. La synthèse sera transmise à la commission gouvernance, qui préparera la validation pour l'AG 2021.

- 1. Discuter et définir le rythme des rencontres : séminaires assez rapprochés (tous les 2/3 mois)

- 2. Décider des dates

1er séminaire : 6-7 mars- Trouver un lieu privé . Un appel sera fait aux groupes.

2e séminaire : 5-6 juin

3e séminaire : A définir après juin durant la période octobre-décembre 2021

- 3 Processus de mise en œuvre des résultats (intermédiaires, finaux...) et suivi d'Accolades

Le résultat des séminaires doivent être mis en pratique avant la fin de l'accompagnement. Il faut faire des expérimentations, tester des mises en œuvre, notamment avant la phase 3 pour pouvoir en discuter au 3e séminaire.

- 5. Discussion sur la proposition de formation des salariés (pourquoi, contenu, financement...)

En complément de l'accompagnement d'Accolades, Accolades peut accompagner le bureau fédéral, conseil fédéral, salariés.

Pour les salariés, leur organisme de financement de formation professionnelle continue peut participer financièrement. Les référents salariés du bureau doivent aborder la formation très prochainement. La question sera donc réfléchi et Accolades sera recontacté au besoin.